

# Nouvelle approche de la mission et position claire sur des questions éthiques

## *Évaluation des déclarations du congrès Lausanne 4, Séoul 2024*

Evert Van de Poll

Article publié dans

*Les Cahiers de l'École Pastorale*, n° 134, 2025/1.

*Missiologie évangélique* (REMEEF, missiologie.net), vol. 13/1 (2025)

### **Introduction**

Chaque congrès du Comité de Lausanne pour l’Évangélisation du Monde (LCWE)<sup>1</sup> a produit une déclaration présentant une théologie de la mission et les défis majeurs pour l’évangélisation mondial. La première fut le fameux *Pacte de Lausanne* (1974), suivi par le *Manifeste de Manille* (1989) et *l’Engagement du Cap* (2010). Le quatrième congrès mondial à Séoul-Incheon (Corée du Sud) en septembre 2024 a publié la *Proclamation de Séoul*, ainsi que le *Rapport sur l’état du Mandat Missionnaire* qui en est le complément<sup>2</sup>. Chaque déclaration s’inscrivant dans la continuité de ce qui a été affirmé par les congrès précédents.

L’objectif des auteurs de la *Proclamation de Séoul* était ainsi de développer, à partir du corpus des déclarations de Lausanne, un certain nombre de « lacunes bibliques et théologiques » identifiées dans les précédents documents et nécessitant une attention particulière<sup>3</sup>. Elles sont au nombre de sept : l’Évangile, la Bible, l’Église, l’homme créé à l’image de Dieu, la vie de disciple, la famille des nations, et la technologie.

Le *Rapport* commence par un article sur le fondement théologique de la Grande commission, suivi de 23 courts chapitres contenant des informations statistiques sur les principales tendances qui façonnent le monde et l’Église ainsi que sur les domaines nécessitant une plus grande action stratégique de collaboration dans le domaine de l’évangélisation. Il contient également douze rapports faisant état des enjeux et défis spécifiques vécus dans les douze grandes régions du monde identifiées par le LCWE.

Comment, en tant qu’observateur extérieur sympathisant du Mouvement de Lausanne, évaluer les documents du congrès de Séoul ? Dans ce qui suit, je tenterai de pointer un certain nombre d’aspects qui me semblent importants en lien avec la théologie de la mission et la pratique de l’évangélisation. Je finirai en relevant quelques omissions regrettables et en rapportant quelques discussions suscitées par le congrès et la Proclamation de Séoul.

### **1. Mission égale Grand Mandat Missionnaire**

Quelle est l’importance des documents de Séoul dans le domaine de la théologie de la mission ? Leur publication marque le 50e anniversaire de la réflexion missiologique dans le Mouvement de Lausanne qui a été dominé par le débat autour de la question comment articuler la « mission » de l’Église dans le monde. Ce débat a été lancé par le *Pacte de Lausanne* de 1974, qui proposait une définition globale de la mission de l’Église. Selon ce texte, la mission comprend principalement l’évangélisation, appelée la « proclamation » de l’Évangile, mais pas

---

<sup>1</sup> Le sigle LCWE renvoi au nom original anglais : *Lausanne Committee for World Evangelisation*.

<sup>2</sup> Lien pour la Proclamation de Séoul : <https://lausanne.org/fr/statement/proclamation-de-seoul>. Lien pour le Rapport sur l’état du Mandat Missionnaire : <https://lausanne.org/fr/report>

<sup>3</sup> Voir l’introduction aux déclarations de Séoul : <https://lausanne.org/fr/qui-nous-sommes/blog-fr/presentation-de-la-declaration-de-seoul>.

seulement... En effet dans son célèbre paragraphe 5, la définition de la mission est élargie pour y inclure la « démonstration » de l'Évangile par des actions humanitaires et sociales ainsi que la responsabilité de l'Église en faveur de la justice sociale. Depuis lors, théologiens et responsables missionnaires évangéliques ont débattu de la question de l'articulation entre ces deux composantes. Ce débat se focalise souvent sur la question de la priorité de l'une par rapport à l'autre. L'évangélisation est-elle l'élément le plus important et le plus urgent de la mission de l'Église ? Ou doit-on comprendre que la démonstration de l'Évangile par des actions concrètes est tout aussi importante et urgente ?

Alors que le *Manifeste de Manille* (1989) a plus ou moins confirmé le premier point de vue, celui de la « priorité de l'évangélisation », alors que *l'Engagement du Cap* (2010) a clairement opté pour la seconde approche, formulant une approche de la « mission intégrale » dans laquelle la proclamation et la démonstration ont le même poids et doivent toujours aller de pair. Cette idée de la mission intégrale repose sur un autre concept théologique, celui de la *missio dei*. La missio dei est la mission que Dieu s'emploie à réaliser dans sa création, c'est-à-dire son plan de salut pour restaurer l'humanité et la création tout entière des conséquences du mal et du péché humain. Et la mission de l'Église, c'est de participer à cette mission divine.

Lorsque nous examinons les documents de Séoul, il est frappant de constater qu'ils ne reprennent pas ces idées de la mission intégrale et de la *missio dei*. Les termes sont utilisés quelques fois au passage, uniquement dans des citations tirées de *l'Engagement du Cap*, mais ils ne jouent pas de rôle clef dans l'argumentation théologique.

Les documents de Séoul n'utilisent pas non plus le couple conceptuel *proclamation* et *démonstration*, probablement en raison de la connotation problématique de ces termes dans le débat missiologique depuis Lausanne 1974. Au lieu de cette paire, les auteurs en proposent une autre, très similaire : *declare and display*, que la Proclamation a traduit par « déclarer et rendre visible ». On aurait pu retenir l'allitération en traduisant « déclarer et démontrer ». Le thème général du congrès était « Que l'Église déclare et mette en évidence le Christ ensemble » (encore une autre traduction du mot *display*, on a eu du mal à s'accorder sur l'équivalent français.) Des participants du congrès m'ont rapporté que ce thème était très bien développé dans le programme et les interventions du congrès, mais nous observons que c'est assez peu le cas dans le texte de la Proclamation. La dualité « déclarer / rendre visible » n'est mentionnée que quelques fois, et sans référence à l'ancienne dualité « proclamation / démonstration »

Pour ce qui est la compréhension de la mission de l'Église, l'accent est clairement mis sur le mandat missionnaire – le mandat d'évangélisation à la fin des évangiles synoptiques –, notamment sur la version en Matthieu 28.29-20. Ce dernier joue un rôle clé et sert de fil conducteur. Selon la Proclamation, la mission est avant tout la mission d'évangélisation. Le préambule donne le ton en soulignant « l'implication de l'Église dans cette grande priorité apostolique qu'est la *proclamation* de la bonne nouvelle de Jésus-Christ afin d'apporter le salut aux personnes perdues à cause du péché ».

### *Quel enjeu ?*

On peut supposer que les lecteurs évangéliques savent très bien en quoi consistent cette bonne nouvelle et ce salut. Pourtant, les auteurs ont jugé nécessaire de consacrer la première des sept sections à ce thème et de réitérer la théologie protestante évangélique classique du salut en Jésus-Christ. On peut donc se demander : pourquoi ce rappel ? Y a-t-il des tendances en faveur des compréhensions différentes de l'Évangile ? Malheureusement, les auteurs ne nous donnent pas d'indices pour savoir quel est l'enjeu.

La même question se pose à la lecture de la deuxième section, consacrée à la Bible et à sa juste interprétation. Les auteurs résument la « vision élevée », chère aux évangéliques, de la Bible comme « l'autorévélation de Dieu » et à ce titre, « distincte de toute autre, sans erreur, pleine d'autorité rassemblant et conduisant le peuple mis à part par Dieu » (II, 17). Et d'ajouter :

Les affirmations essentielles sur la Bible dont l’Église a le plus besoin aujourd’hui concernent non seulement la nature de la Bible mais aussi son interprétation ... [Ceci] exige donc une lecture de la Bible attentive à ses contextes historique, littéraire et canonique, guidée par l’Esprit Saint et éclairée par la tradition interprétative de l’Église (II, Introduction).

Le véritable enjeu de cette section est l’interprétation « fidèle », c’est-à-dire « centrée sur l’Évangile ».

Le message central de l’Écriture est l’Évangile du royaume de Dieu, la proclamation de l’incarnation, de la mort, de la résurrection, de l’ascension et du retour de Jésus... C’est pourquoi nous lisons l’ensemble de l’Écriture conformément à cet Évangile et guidés par lui... L’interprétation évangélique (centrée sur l’Évangile) de la Bible... s’inscrit dans la longue tradition interprétative qui remonte à l’Église apostolique... On doit honorer cette tradition (II, 18 et 22).

Là aussi, pourquoi insister sur cette tradition interprétative ? Que je sache, le monde missionnaire évangélique y est déjà acquis. Ou bien, est-il menacé par d’autres façons d’interpréter la Bible ? Lesquelles ? Les auteurs n’en disent rien, et ne nous permettent pas de discerner l’enjeu sous-jacent à cette section.

### *La Bible ne se réduit pas à la bonne nouvelle*

En outre, il nous semble que la lecture de la Bible préconisée par la Proclamation conduit à une réduction de son contenu, riche et varié. Tout d’abord, la tradition interprétative dans laquelle les auteurs veulent s’inscrire n’est pas « centrée sur l’Évangile », mais plutôt « centrée sur le Christ ». Elle vise à chercher et trouver la personne et l’œuvre du Christ à travers l’ensemble des Écritures. Ceci ouvre une perspective plus large que l’Évangile.

Nous entendons par là que dans la Bible nous recevons aussi la doctrine de la création, celle de la loi naturelle et la loi révélée, l’enseignement moral du NT, le message des prophètes, le salut d’Israël, des nations et de toute la création. Tout cela ne se laisse pas réduire à « la bonne nouvelle ».

## **2. Double priorité d’évangélisation et discipulat**

J’en viens à un deuxième aspect important de la Proclamation : au lieu de définir la mission de l’Église en termes de proclamation et de démonstration de l’Évangile, comme c’était le cas jusqu’à présent dans les déclarations du Mouvement de Lausanne, celle-ci est définie en termes d’évangélisation et de discipulat / vie de disciple<sup>4</sup>. Les auteurs introduisent également un deuxième couple de mots qui revient au même : déclarer et montrer (l’Évangile). Les auteurs mettent en avant que la mission que le Seigneur a confiée à ses disciples en Matthieu 28...

...comportait deux aspects d’égale importance. La *responsabilité de l’évangélisation*, résumée par le mandat : « baptisez-les pour le nom du Père, du Fils et de l’Esprit Saint » côtoie la *responsabilité du soin pastoral*, résumée par l’instruction : « enseignez-leur à garder tout ce que [le Christ] a commandé ».

En insistant sur l’importance égale de ces deux mandats, les auteurs ont voulu éviter un nouveau débat sur la priorité dans la mission, comme nous l’avons connu les 50 dernières années. En développant les thèmes de l’évangélisation et du discipulat, la Proclamation peine néanmoins à montrer que ces deux sont intrinsèquement liés. L’une des sept sections (V) est spécialement consacrée à la vie de disciple, définie comme « un appel à la sainteté et à la mission ».

---

<sup>4</sup> Le texte original anglais utilise le terme *discipleship* que la version officielle française traduit tour à tour par « discipulat » et « vie de disciple ».

Les personnes chargées d'annoncer la bonne nouvelle de Dieu à tous les peuples doivent elles-mêmes vivre comme des disciples et comprendre que le véritable but de notre mission est la transformation de ceux qui entendent et croient la bonne nouvelle en disciples qui obéissent à tout ce que le Seigneur a enseigné (V, 72).

Cela nous rappelle ce que plusieurs théologiens de la mission ont avancé ces dernières années, à savoir que nous avons besoin d'une missiologie plus équilibrée, que nous pourrions résumer comme suit : atteindre (par l'évangélisation) et enseigner (les nouveaux croyants dans leurs Églises)<sup>5</sup>.

L'accent mis sur le discipulat est déjà présent dans toutes les grandes déclarations missionnaires des 15 dernières années, à commencer par l'Engagement du Cap en 2010<sup>6</sup>. Comparé au dernier, la Proclamation est encore plus explicite en plaçant la formation à la vie de disciple tout en haut de l'agenda missionnaire. Les auteurs déplorent, et ils ont raison de le faire, que la croissance numérique des Églises dans une grande partie du monde ne soit pas doublée par un développement tout aussi important de la formation à la vie de disciple. Il en résulte beaucoup de superficialité et souvent un style de vie qui nuit au témoignage de l'Évangile.

La Proclamation va plus loin encore, en plaçant le discipulat au cœur du mandat missionnaire lui-même. Pour corroborer cela, le *Rapport* commence par un excellent article sur la « théologie du grand mandat missionnaire ». Cette théologie est fondée non seulement sur Matthieu 28 (« Allez dans le monde entier... ») et ses parallèles dans Marc et Luc/Actes, mais aussi sur Jean 20 (« Comme le Père m'a envoyé, moi aussi je vous envoie... »), appelé « le Grand mandat missionnaire johannique ». John Stott avait déjà fait cette combinaison lors du premier congrès à Lausanne en 1974. Depuis lors, de nombreux missiologues ont adopté la même approche. Ainsi, l'auteur de l'article dans le *Rapport* souligne que ce passage ne concerne pas tant les actions que nous devrions entreprendre, mais plutôt qui nous sommes et comment nous vivons. En d'autres termes, il s'agit de notre vie de disciple plutôt que de la proclamation de l'Évangile.

La manière dont les documents de Séoul élargissent la compréhension du mandat de mission constitue, à mon avis, un développement important dans la réflexion missiologique évangélique. Le vieux débat sur l'évangélisation et la responsabilité sociale, priorité ou mission intégrale, est dépassé grâce à une nouvelle synthèse car...

...les personnes formées comme disciples, à la fois individuellement et collectivement, se retrouveront invariablement et profondément engagées dans un monde abîmé par l'injustice et le péché dans leur famille, leur quartier, leur école, leur lieu de travail et leur société... La poursuite de la justice dans notre vie personnelle, notre foyer, notre Église et les cercles dans lesquels nous vivons ne peut plus être séparée de l'annonce de l'Évangile que le fait d'être un disciple ne peut l'être de faire des disciples (V, 73).

### *Pas 'faire' mais 'enseigner' des disciples*

Revenant sur Matthieu 28, texte de référence principale dans les documents de Séoul, je voudrais faire deux remarques. L'article d'ouverture du *Rapport* a raison de dire que l'« action » centrale dans ce mandat est *mathéteusaté*, mode impératif d'un verbe qui vient de *mathétes*, « disciple ». Ce verbe est difficile à traduire. Littéralement on devrait le rendre par « discipuler » mais comme ce verbe n'existe pas dans nos langues moderne, on y ajoute le plus

<sup>5</sup> Cf. le titre de l'ouvrage de M. David Sills, *Reaching and Teaching: A Call to Great Commission Obedience* (Chicago, Moody Publishers, 2010).

<sup>6</sup> Le pape François a développé l'idée du « discipulat missionnaire » comme le thème principal de son encyclique *Evangelii Gaudium* en 2013. De plus, la Commission de mission et d'évangélisation du Conseil œcuménique des Églises a publié, en 2016, l'« Appel d'Arusha au discipulat transformateur ». Enfin, le thème de l'Assemblée générale de l'Alliance évangélique mondiale, qui s'est tenue à Bogor en 2019, fut le « discipulat intergénérationnel et mission dans des cultures urbaines ».

le verbe « faire », ce qui donne « faites des disciples ». Dans la littérature évangélique sur la mission, « faire des disciples » est une expression courante et presque standard. Cependant, le verbe « faire » est absent du texte. À vrai dire, il est impossible de faire de quelqu'un d'autre un disciple, c'est le choix de la personne elle-même. On peut tout au plus faire de soi-même un disciple en se faisant élève ou apprenti dans l'école de vie du Christ. Un disciple est un apprenti, qui reçoit l'enseignement d'un maître. Une meilleure traduction de *mathéteusaté* est donc : « enseignez » ou « instruisez [les nations] comme disciples ». Ainsi, les traductions de la Bible dans le passé ont souvent rendu la phrase : « enseignez toutes les nations... »

### *Un mandat d'enseigner*

Selon la Proclamation, Matthieu 28 est un mandat d'évangélisation-plus-discipulat. Je pense qu'il faudrait aller plus loin encore en affirmant qu'il s'agit là d'un mandat d'enseignement tout court – ou de formation de disciples si vous voulez. Les mots évangélisation et proclamation et Évangile sont absents du texte. En revanche, le mandat comporte quatre actions, dont la dernière est : « enseigner » (*didaskein*) les disciples à observer les commandements de Jésus.

En fait, lorsque nous parlons d'« évangélisation » nous devons nous rendre compte qu'il ne s'agit pas là d'une activité autre que l'enseignement et qui le précèderait. Au contraire, l'évangélisation est déjà une forme d'enseignement, car quand on communique la bonne nouvelle à d'autres personnes, nous les enseignons en fait sur la personne de Jésus et le contenu de l'Évangile, sa pertinence, son invitation. L'écoute de l'Évangile est déjà un moment de discipulat. Lorsque, espérons-le, le cœur de quelqu'un s'ouvre, ce moment se prolonge en devenant un processus qui peut conduire à devenir un disciple de Jésus-Christ, et il va se poursuivre encore par l'apprentissage continu dans l'école de vie du Christ.

## **3. Comme un nouveau modèle de mission – les 3 P**

Dans les paragraphes décrivant l'Évangile et la double priorité d'évangélisation et de discipulat, quelque chose comme un nouveau modèle de mission émerge. Les auteurs ignorent des modèles bien connus comme la mission holistique, la mission intégrale, la *missio dei*, ou encore les cinq marques de la mission, un modèle développé dans l'Église anglicane et largement adopté par des Églises partout en Europe. Ils n'entrent pas dans le débat sur la relation entre la proclamation de l'Évangile et la responsabilité sociale. En revanche, ils introduisent une nouvelle terminologie : d'abord « déclarer et rendre visible » l'Évangile, ensuite, le témoignage par « présence, proclamation et pratique ». En se référant à Matthieu 28, la Proclamation de Séoul affirme :

L'Église est donc appelée à proclamer et à rendre visible le Christ – ensemble. Le Mandat missionnaire appelle tous les croyants du monde entier à contribuer à l'accomplissement de la volonté de notre Seigneur de faire des gens de tous les peuples des disciples, en baptisant ceux qui croient au message de l'Évangile et en leur enseignant la véritable obéissance à Jésus-Christ. Par la puissance de sa Parole et de son Esprit, Dieu nous envoie dans le monde en tant que peuple saint pour témoigner de l'Évangile devant un monde qui nous regarde. Nous le faisons par notre *présence au monde, remplie du Christ, notre proclamation, centrée sur le Christ, et notre pratique, conforme au Christ* (II, 43, italiques originales).

Cela correspond au thème du congrès : « Que l'Église déclare et montre le Christ ensemble »<sup>7</sup>. Les participants au congrès avec que j'ai parlé, m'ont dit que cette dualité déclaration-affichage jouait un rôle important dans le programme, et que trois grands chapiteaux avaient été dressés avec des expositions parallèles sous les thèmes « déclarer », «

---

<sup>7</sup> Notons que le mot anglais *display* fut traduit par « montrer » dans le thème du congrès, tandis que la Proclamation le rend par « rendre visible ».

rendre visible » et « ensemble ». Jim Memory, co-directeur de la région européenne du Mouvement de Lausanne, explique que les organisateurs ont voulu montrer de cette manière-là « que les mandats de proclamer l’Évangile et de démontrer l’amour de Dieu en action, devraient être tenus ensemble comme étant d’égale importance, dans une tension créative »<sup>8</sup>.

Or, lorsque nous nous tournons vers le texte des déclarations de Séoul 2024, cette terminologie de « déclarer et rendre visible » ne joue pas un rôle important. Au lieu de cela, les auteurs mettent l’accent sur la triade « présence, proclamation et pratique » que l’on doit comprendre dans cet ordre. On peut parler d’un modèle 3 P qui montre comment l’évangélisation et le discipulat vont ensemble dans le témoignage du Christ et de son Évangile<sup>9</sup>.

La *présence* fait référence au fait d’être le « sel de la terre » qui doit maintenir son intégrité et ainsi ne jamais perdre sa saveur, c’est-à-dire son influence positive sur l’entourage. Elle fait référence au style de vie des chrétiens individuels et des communautés ecclésiales dans les différentes sphères de la société – famille, cercle d’amis, quartier, école, lieu de travail, loisir, place publique, politique, etc. Cette présence, « Dieu l’utilise... pour faire connaître sa faveur et faire connaître sa proximité à un monde qui s’est depuis longtemps éloigné de lui » (III, 44).

La *proclamation* est « essentielle » au témoignage de l’Église, car c’est ainsi que « l’Église montre la puissance salvatrice de Dieu dans l’Évangile et envoie des ambassadeurs annoncer son Évangile là où le Christ n’est pas connu » (III, 45).

La *pratique* correspond grossièrement à ce que les documents de Lausanne précédents appelaient la « responsabilité sociale » ou la « démonstration de l’Évangile ». Elle s’étend aussi bien au cercle de l’Église qu’à la société en général :

Tout comme le monde entend le Christ dans la proclamation de l’Évangile, il peut aussi le voir à dans l’amour que nous avons les uns pour les autres et pour notre prochain, dans notre façon de protéger sa création et d’accomplir nos tâches quotidiennes dans un esprit d’excellence. Tout comme la foi vient de ce qu’on entend, la foi est toujours accompagnée d’œuvres. Ces œuvres promeuvent le bien commun, donnent la priorité aux pauvres et aux plus vulnérables, et font avancer la cause de la justice en suivant l’exemple de notre Seigneur (III, 46).

#### 4. Vie de disciple et Église locale

Outre l’évangélisation et le discipulat, la Proclamation mentionne un troisième élément fondamental dans la réalisation du mandat missionnaire, à savoir l’engagement de chaque disciple dans une Église locale. Au delà de le ranger sous l’un des 3 P, les auteurs semblent l’appliquer à tous les 3 P en même temps. Pour dire l’importance de ce point, la Proclamation consacre une section entière à l’Église (III) et une autre à la vie de disciple (V).

D’abord, nous lisons que vivre en tant que disciple de Jésus et « faire des disciples » (c’est le terme utilisé dans le texte, nous aurions préféré « enseigner l’Évangile aux nations ») sont tous deux inséparables d’un engagement dans une communauté locale et la participation régulière à ses cultes. C’est pourquoi...

Nous appelons donc toutes les Églises à accorder une grande attention à la manière d’exprimer l’adoration dans le culte en tant que pratique fondamentale et à faire du culte une expérience plus collective dans les prédications, les prières et les chants (III, 39).

---

<sup>8</sup> Jim Memory, correspondance émail avec l’auteur du présent article, 17 novembre 2024.

<sup>9</sup> Ce modèle n’est pas sans rappeler le modèle 3 P développé par le missiologue américain Peter Wagner dans les années 1980 et largement adopté dans le monde évangélique dans les décennies suivantes, notamment dans le mouvement de croissance d’Église (*church growth*) : Présence, Proclamation et Persuasion. Cf. Peter Wagner, *Church Growth: State of the Art*, Carol Stream Illinois, Tyndale House, 1986.

La raison est, tout simplement, que les Églises locales « jouent un rôle vital dans notre formation de disciples » (V, 75). Y compris dans la formation continue de disciples des responsables dans les œuvres missionnaires.

Les Églises locales jouent un rôle essentiel parce qu'elles offrent, aux personnes engagées dans divers ministères, un espace pour la reddition de compte et des modèles sains de direction et de gouvernance... Nous appelons les responsables de ministères et les missionnaires à rester en communion avec les Églises locales et à leur rendre des comptes (V, 76).

L'accent mis sur l'ecclésiologie et la façon dont elle la développe sont tout à fait remarquable, dans le contexte du Mouvement de Lausanne. La *Proclamation* place ses réflexions dans le cadre des marques classiques de l'Église : elle est une, sainte, catholique et apostolique. Nous trouvons ensuite tout une série de paragraphes sur comment être Église dans la pratique. Y compris sur les sacrements du baptême et de la Cène. Sans prendre de position confessionnelle, les auteurs les considèrent comme des éléments centraux de la vie de toute Église, parce qu'ils sont ordonnés par Jésus lui-même. L'appel à faire en sorte que les cultes soient ordonnés et l'insistance sur une participation régulière sont également frappant. Tout cela est totalement absent des précédentes déclarations de Lausanne.

La manière dont la *Proclamation* fait de la vie des Églises locales un élément intégral du mandat missionnaire d'évangélisation et discipulat, est extrêmement important, à mon sens. Du moins dans le contexte européen duquel je suis familier, où l'on voit que la tendance est à déconnecter « croire » et « appartenir » - y compris parmi les chrétiens engagés dans la foi. Le phénomène des chrétiens « sans Église fixe » se répand. Parmi nos contemporains, nombreux sont celles et ceux qui recherchent une « spiritualité » en dehors d'une vie ecclésiale organisée et institutionnelle. En outre, les organisations missionnaires et autres organisations para-ecclésiastiques peuvent facilement devenir un circuit parallèle pour leur personnel, opérant parfois à côté des Églises locales, sans principe de redevabilité vis-à-vis de ces dernières. Que l'on lise alors ce document, et que l'on se le dise par la suite !

## 5. Position claire et nette concernant sexualité, genre, mariage et famille

Ce qui est également frappant dans cette *Proclamation de Séoul* est la part belle faite aux questions éthiques. Mais ceci n'a rien d'étonnant quand on voit l'importance qu'elle accorde à la vie de disciple, à ce que l'on appelait autrefois « la pratique de piété ». Quelles sont les normes morales et aux valeurs auxquelles nous adhérons en tant que disciples de Jésus-Christ ? Voilà la question qui se pose toujours, dans chaque contexte socio-culturel et à chaque époque.

Les auteurs se sont concentrés sur trois questions éthiques majeurs dans le monde d'aujourd'hui qui n'ont pas été traitées dans les documents précédents du Congrès de Lausanne. Ensemble, les trois sections concernées couvrent plus de la moitié du document.

Ce qui frappe particulièrement, au point de surprendre ceux qui connaissent tant soit peu le Mouvement de Lausanne, c'est que la majeure partie de cette moitié est consacrée au domaine de la sexualité, du genre, du mariage et de la famille. Apparemment, les auteurs ont ressenti le besoin d'aborder ces questions en profondeur et de prendre une position claire, car cette section est de loin la plus importante, puisqu'ils y consacrent plus de 30 % du texte entier ! Quel est alors le lien avec le témoignage de l'Évangile ?

Aujourd'hui, la question : Que signifie être humain ? se fait toujours plus pressante. Cette interrogation confère une importance cruciale à la doctrine chrétienne de la personne humaine. La réponse que nous donnons à cette question a de profondes implications pour notre témoignage dans le monde et notre vie dans l'Église. Elle touche au cœur même des grands bouleversements que connaît le monde en ce qui concerne des questions telles que l'identité, la sexualité humaine et les implications des avancées technologiques (IV, introduction).

La section s'ouvre par un résumé de l'anthropologie biblique – les êtres humains, homme et femme, sont créés à l'image de Dieu – et du schéma classique de la création / l'entrée du péché et ses conséquences / la restauration de l'image de Dieu en nous par l'œuvre de Jésus-Christ. Image prééminente et parfaite de Dieu, Jésus est « l'idéal humain auquel chaque croyant est transformé par l'Esprit Saint » (IV, 51).

La *Proclamation* poursuit avec discussion approfondie sur l'identité sexuelle et le genre, le mariage et le célibat, les relations entre personnes de même sexe et le mariage entre personnes de même sexe. Ce rappel s'impose dans les sociétés occidentales les normes et valeurs traditionnelles engrangées dans la morale chrétienne et l'anthropologie biblique, telles qu'elles sont enseignées depuis des siècles par l'Église, sont de plus en plus abandonnées, en faveur de la nouvelle morale du libéralisme culturel avec ses valeurs dites progressistes. Cette morale est postchrétienne et sécularisée. Elle considère le désir individuel comme la norme éthique suprême, pourvu que « mon mode de vie » ne fasse pas de mal à d'autres. Ceci vaut aussi et surtout dans le domaine de la sexualité, de la conjugalité, de la procréation et de la diversité de genres. Dans ces domaines, les mots d'ordre sont inclusion et tolérance.

Cette morale gagne également du terrain dans les Églises et fait même des percées dans les Églises « traditionnelles » sur le plan théologique et éthique. Parmi les évangéliques en Europe, on peut observer une différence entre le nord-ouest, où une minorité d'Églises accepte l'homosexualité et le transgenrisme, et le reste du continent où en règle générale les Églises rejettent ces pratiques comme étant contraires à l'enseignement de la Bible et donc incompatibles avec la vie de disciple. Ceci est aussi la position de toutes les Églises et théologiens évangéliques ou presque dans le Grand Sud et le Grand Est. Et c'est sans doute en raison du poids des derniers dans l'évangélisme mondial que la *Proclamation* défend clairement et sans équivoque cette position que l'on appelle aujourd'hui « traditionnelle » ou « conservatrice » - ici dans le sens de *conserver*, maintenir ce à quoi nous avons adhéré fidèlement dans le passé. Effectivement, il y a une génération encore, quasiment tous les courants du christianisme mondial y adhéraient, en tout cas dans leur enseignement et leur pastorale. Les auteurs la résument ainsi :

Les êtres humains sont créés comme des êtres sexués, avec des caractéristiques physiques et relationnelles masculines et féminines clairement identifiables. Le « sexe » d'un individu désigne les caractéristiques biologiques qui distinguent l'homme de la femme, tandis que le « genre » renvoie aux associations psychologiques, sociales et culturelles liées au fait d'être un homme ou une femme (...)

Nous rejetons l'idée que les individus puissent déterminer leur sexe sans tenir compte de leur nature d'êtres créés. Bien qu'il soit possible de faire une distinction entre le sexe biologique et le genre, les deux sont néanmoins inséparables. La masculinité et la féminité sont un fait inhérent à la création humaine – un fait que les cultures expriment en faisant la distinction entre homme et femme. Nous rejetons également la notion de fluidité du genre (...en fonction de la situation et de l'expérience) (IV, 56-57).

S'inspirant de ces principes, la *Proclamation* affirme que le mariage est « une relation d'alliance unique et exclusive entre un homme et une femme » et « le seul contexte légitime des relations sexuelles ».

Affligés, nous pleurons toutes les tentatives de l'Église de définir les partenariats entre personnes de même sexe comme des mariages bibliquement valides. Nous sommes attristés que certaines dénominations chrétiennes et assemblées locales aient cédé aux exigences de la culture environnante et prétendent consacrer ces relations en tant que mariages (IV, 61).

Il déplore en outre que la poursuite de la liberté sexuelle ait « minimisé l'aspect procréateur de la sexualité conjugale, ce qui a souvent conduit à dévaloriser les enfants et à augmenter de manière dramatique le nombre d'avortements » (IV, 63).

Les auteurs accordent une attention particulière au célibat, affirmant que les célibataires sont « pleinement capables d'accomplir la volonté du Créateur et de témoigner de Jésus-Christ ». Ils appellent les Églises locales à soutenir les célibataires aussi bien que les couples mariés par l'enseignement, le mentorat et des réseaux d'encouragement mutuel et de soutien pratique. Ensemble, ils modélisent les valeurs bibliques d'amitiés profondes, d'amour et de fidélité dans le mariage, d'honneur des parents et d'éducation dévouée des enfants (IV, 65-66).

Ensuite, le texte donne une exégèse des quatre passages bibliques condamnant explicitement la pratique homosexuelle pour laquelle la *Proclamation* tire la « conclusion inéluctable que Dieu considère de tels actes comme une violation de son intention en matière de sexualité et une distorsion du bon dessein du Créateur, et donc comme un péché » (IV, 68).

Enfin, les auteurs réaffirment l'adage évangélique classique selon lequel Dieu aime le pécheur mais rejette le péché. À cet égard, je voudrais citer le théologien et responsable missionnaire norvégien Rolf Kjøde, qui était présent au congrès de Séoul. Voici son commentaire :

Dans les Églises la communication de la position sur l'attirance pour des personnes de même sexe dans une perspective chrétienne classique manque parfois de l'identification personnelle nécessaire qui donne une touche de compréhension relationnelle et d'empathie. Pendant le congrès Vaughan Roberts a abordé ces questions d'un point de vue biblique et personnel **dans un discours lors d'une en séance plénière**. Ce discours était important car c'était la première fois que de nombreux participants rencontraient ouvertement un leader évangélique ayant des sentiments d'attirance envers le même sexe<sup>10</sup>.

La *Proclamation* de Séoul est bien sensible aux difficultés que cela représente, pour les personnes concernées comme pour la communauté dont elles font partie. Elle en appelle à une approche pastorale que j'appellerais aussi de mes vœux. Une approche qui consiste dans de tels cas à se rappeler que nous avons vocation à nous aider et à nous encourager mutuellement à tendre vers le chemin que le Seigneur nous montre dans sa Parole.

Enfin, les auteurs mettent en garde contre la tendance à isoler la pratique homosexuelle et la stigmatiser comme étant plus condamnable que d'autres infractions aux normes bibliques. Ils affirment « l'insistance biblique sur la nécessité pour les chrétiens de résister à la tentation et donc de préserver leur sainteté sexuelle, tant dans le désir que dans le comportement » et ajoutent que cela « s'applique aussi bien aux personnes attirées par des rapports hétérosexuels qu'aux personnes attirées par des rapports avec des personnes du même sexe » (IV, 69-70).

### *Conduite et témoignage*

Nous l'avons dit, cette section a de quoi surprendre les lecteurs en Occident, mais elle s'inscrit logiquement dans l'orientation générale de la *Proclamation*, à savoir que l'évangélisation et le discipulat vont de pair. La conduite des croyants dans le domaine de la sexualité et du mariage est clairement liée à leur intégrité en tant que témoins de Jésus-Christ en paroles et en actes.

### *Une voix que l'on doit entendre, notamment dans les pays occidentaux*

Je suis persuadé que cette voix venant du Mouvement de Lausanne doit être entendue en Europe. En particulier dans les pays où les pasteurs évangéliques sont devenus réticents à expliquer les orientations bibliques, de façon claires et nette, dans l'enseignement et la prédication comme dans l'accompagnement personnel. Ils se tiennent discret et évasif sur le sujet par souci soi-disant « pastoral » pour les chrétiens qui ont adopté une position libérale sur ces questions, et/ou par crainte des ripostes de la part des militants LGBT+ et d'éventuelles

---

<sup>10</sup> Rolf Kjøde, ‘The Seoul Statement, a Review,’ in *Vista*, Issue 46, décembre 2024, un numéro spécialement dédié à la pertinence des déclarations pour le contexte européen. <https://vistajournal.online/>

conséquences judiciaires. Face à l'« intolérance séculariste », de nombreux responsables d'Église s'autocensurent. Ceci est d'ailleurs un vrai problème dans plusieurs pays occidentaux où pasteurs et politiques évangéliques, accusés de discrimination, encourent des poursuites judiciaires. Certains d'entre eux ont été condamnés, en dépit du droit fondamental de liberté d'opinion et de religion<sup>11</sup>.

## 6. D'autres questions éthiques – nationalisme and nouvelles technologies

La *Proclamation* aborde deux autres questions éthiques, dans une bien moindre mesure. D'abord, les conflits armés entre les peuples, le nationalisme, et la manière dont les chrétiens peuvent s'en faire complice. Autant la section précédente était claire, celle-ci, intitulée « la famille des nations », est confuse. L'idée maîtresse des différents paragraphes est de communiquer le fait que les chrétiens doivent être connus comme des hommes de paix et qu'ils doivent contribuer à la réconciliation entre les peuples en conflit, « que ce soit en tant qu'artisans de paix en première ligne entre les parties en conflit ou par la négociation, l'influence et l'intercession à l'arrière-plan du conflit » (VI, 78).

Mais l'accent est mis sur la posture des chrétiens qui, à l'inverse, « ne parviennent pas à condamner et à limiter la violence en restant silencieux, en encourageant le nationalisme, ou en soutenant injustement les conflits par une justification théologique déficiente ». La liste des exemples donnés comprend l'histoire et l'héritage du racisme et de l'esclavage des Noirs, l holocauste contre les Juifs, l'apartheid, le « nettoyage ethnique », la violence sectaire intra-chrétienne, la décimation des populations indigènes, la violence politique et ethnique, la souffrance des Palestiniens, l'oppression des castes, et le génocide tribal (VI, 80-82).

### *Nationalisme – manque de clarté*

Une attention particulière est accordée au nationalisme, défini comme « la croyance que chaque État devrait avoir une culture nationale unique et aucune autre », notamment à l'ethno-nationalisme, « la croyance que chaque groupe ethnique devrait avoir son propre État » (VI, 85). Les auteurs semblent condamner catégoriquement tout nationalisme, mais les définitions que nous venons de citer sont incomplètes et insatisfaisantes, car les auteurs ne font pas la distinction entre les différentes formes de nationalisme qui peuvent aller du patriotisme – l'amour pour son pays et son peuple et la fierté d'y appartenir, sans être offensif envers les autres nations – jusqu'à une idéologie nationaliste militante et agressive, rejetant les immigrants et dressant sa nation contre les autres, en passant par plusieurs formes intermédiaires. Nous ne parlons pas dès lors de la même chose !

Autre point faible du texte : il n'explique ni la relation entre les chrétiens et à la nation dont ils font partie ni la manière dont se rapporte l'universalité de l'Église et de l'Évangile à la particularité de chaque nation et à l'identité ethnique ou nationale des disciples de Jésus-Christ. Ce déficit, on le constate d'une manière générale dans le monde évangélique où nous constatons une pénurie d'enseignement biblique sur ces sujets<sup>12</sup>.

À la fin de la section les auteurs reviennent au thème initial, appelant les croyants à servir les peuples en conflit, à œuvrer pour la paix entre les nations, à prier pour l'Église persécutée

---

<sup>11</sup> « Intolérance séculariste » et le terme souvent utilisé. Sur ce sujet, voir le numéro spécial du *International Journal for Religious Freedom* (vol. 13, issue 1/2, 2020), consacré à liberté de religion, les litiges et la tendance d'autocensure dans les pays européens. Notamment la contribution de Dennis P. Petri et Janet Epp Buckingham (l'actuel directeur du département « Droits de l'homme et liberté de religion » de l'Alliance évangélique mondiale), 'Origins of and responses to secular intolerance'.

<sup>12</sup> À cet égard, je vous renvoie à ce numéro de Vista, bulletin pour la mission en Europe, spécialement dédié au nationalisme et populisme en Europe <https://vistajournal.online/news-and-events/vista-45-nationalism-in-europe>

et pour les autorités afin que leur gouvernance permette que l'Évangile soit proclamé à tous les peuples.

### *Nouvelles technologies – une position positive et critique*

Le dernier sujet de société abordé par la *Proclamation de Séoul* concerne les nouvelles technologies. Et la *Proclamation* a bien fait de l'aborder car la vitesse à laquelle toutes les techniques progressent aujourd'hui est sans précédent, et nous pose des questions éthiques fondamentales. L'introduction fait état de plusieurs innovations contemporaines – le clonage, la biotechnologie, le téléchargement de la pensée, les médias numériques, la réalité virtuelle et l'intelligence artificielle – qui se prêtent à la fusion de l'humain et de la technique ou à la création d'environnements immersifs dans lesquels l'homme peut être soumis à la domination de la technologie.

Après avoir rappelé la doctrine de la création et de l'homme créé à l'image de Dieu, le texte se concentre sur le mandat culturel de l'intendance de la création. Comment dans ce cadre gérer et utiliser les avancées technologiques ?

La sagesse biblique est vitale pour permettre à l'Église de faire preuve de discernement et de clarté quant aux implications morales et éthiques des technologies émergentes, même si elle accueille et utilise le fruit de la créativité et de l'inventivité humaines données par Dieu, notamment quand ce fruit donne des moyens pour faciliter l'évangélisation et le discipulat (VII, introduction).

Le texte développe une prise de position qui est positive sur le fond et critique sur les possibles applications. Les auteurs ne disent pas « non », mais « attention » ; ce qui me semble constituer une bonne ligne de conduite en l'espèce.

La *Proclamation* traite également de la manière dont les nouvelles technologies affectent les cultes des Églises et la communication de l'Évangile. Pour ce qui est des cultes, les auteurs appellent à la prudence car on risque de déformer le culte et de détourner de son essentiel. En revanche, ils saluent « l'élan d'évangélisation de l'Église qui a conduit à une adaptation technologique croissante et à des possibilités sans précédent de partager l'Évangile » (VI, 97). La réflexion sur ces deux sujets est intéressante car elle touche à des questions théologiques, missiologiques et éthiques, mais mériterait d'être développée davantage.

## **7. Omissions et matière à débattre**

### *Ce que les documents ne mentionnent pas*

Après avoir examiné et commenté ce que disent les documents de Séoul, j'aimerais relever quelques thématiques manquantes dans la *Proclamation*. Les auteurs ont voulu compléter les précédentes déclarations de Lausanne, en se concentrant sur les « lacunes bibliques théologiques » qu'ils avaient repéré dans ces textes, mais ils sont passés à mon sens à côté de quelques « lacunes » encore. Des lacunes importantes dans le contexte des sociétés largement déchristianisées.

Premièrement, les documents de Séoul ne traitent pas du concept de l'Église missionnelle ni du discipulat missionnelle. L'approche missionnelle considère que la mission (y compris l'évangélisation) n'est pas une action parmi d'autres, mais la vie même d'une communauté et de chaque disciple du Christ. C'est une alternative à l'approche « missionnaire » traditionnelle qui voit la mission en termes d'envoi, et d'une action menée ailleurs. Dans les Églises en Europe, en Amérique du Nord et ailleurs, cette approche « missionnelle » gagne du terrain, affectant profondément la pratique de « la mission ».

Par ailleurs, on cherche en vain une réflexion sur le défi spécifique de la communication de l'Évangile dans une société post-christianisée où ce message est généralement considéré comme une *vieille* nouvelle au lieu d'une *bonne* nouvelle, où une bonne partie de l'intelligentsia

et des média a relégué la foi chrétienne à une période passée, dépassée par la science et la technologie, et où l'Église souffre d'une mauvaise image étant associée à la domination culturelle, au colonialisme, à l'antisémitisme, aux scandales sexuelles, etc.

Pas de réflexion non plus sur la question de la vérité dans une société dite « post-vérité », pleine de fausses nouvelles, de théories du complot, et dans une culture post-moderne marquée par un relativisme culturel et une profonde méfiance envers quelconque vérité absolue.

Je suis surpris enfin par l'absence de toute référence aux énormes problèmes écologiques de pollution, de dégradation de la biodiversité, de changement climatique, des réfugiés climatiques, etc. Ils sont d'une telle ampleur que des changements drastiques s'imposent, non seulement sur les plans politique, économique et technologique, mais aussi au niveau de nos modes de vie, ce qui relève, pour les chrétiens, du discipulat. Si les auteurs de la *Proclamation* ont évoqué le mandat biblique de l'intendance de la création, ils ne l'ont pourtant pas appliqué à cette problématique éthique majeure. Voilà une véritable « grande omission ».

### *Matière à débattre*

Parmi les plus de 5.394 délégués, en provenance de plus de 200 pays et territoires, et représentant les différents courants du monde évangélique, la *Proclamation* a suscité des réactions positives mais aussi des critiques<sup>13</sup>. Les dernières relèvent en grande partie du vieux débat entre ceux qui veulent donner la priorité à l'évangélisation et se concentrer sur les « peuples non-atteints », et de l'autre côté les protagonistes de la mission intégrale. Côté « prioritistes », l'influent missiologue américain Ed Stetzer a publié un article, déjà avant la fin du congrès, dans lequel il en appelle à « mettre davantage l'accent sur la place de l'évangélisation dans la mission holistique »<sup>14</sup>. En même temps, un groupe de 235 délégués ont signé une lettre ouverte demandant une révision du texte et d'y inclure une voix prophétique en faveur de la justice sociale et environnementale.<sup>15</sup>

Ces deux perspectives sont-elles incompatibles ? Certains pourraient penser que les responsables de la mission évangélique doivent simplement accepter d'être en désaccord sur ce point. Mais je ne pense pas que nous devrions nous contenter d'un match nul, pour ainsi dire, entre les deux camps. Mieux vaut reconnaître qu'il existe une tension et d'en faire une tension créatrice. Dans un article d'évaluation du congrès, Usha Reifsnyder et Jim Memory, les deux responsables de la branche européenne du Mouvement de Lausanne, ont ces phrases dans lesquelles je me retrouve bien :

Le bras de fer entre l'évangélisation et la responsabilité sociale continue. Mais c'est peut-être ainsi que les choses doivent se passer : une tension qui doit être maintenue. Comme tant de paradoxes dans les Écritures, deux vérités apparemment contradictoires doivent être maintenues en tension. Nier l'une des deux vérités, c'est perdre un aspect important de l'amour de Dieu pour nous, et alors nous sommes finalement tous laissés par terre quel que soit notre camp, comme cela arrive souvent quand l'un des deux camps abandonne dans une lutte.

La mission est contextuelle. À tout moment, différentes régions du monde, et même différents pays, peuvent avoir besoin que l'Église tire plus fort dans une direction que dans l'autre. Dans de nombreux pays européens aujourd'hui, il est nécessaire d'annoncer l'Évangile avec plus d'audace. Là, de nombreux chrétiens sont timides dans leur évangélisation et de nombreuses églises concentrent leur

<sup>13</sup> Pour un tour d'horizon du débat théologique suscité par la Proclamation de Séoul, voir l'article intéressant de Morgan Lee, ‘Lausanne Theologians Explain the Seoul Statement that Surprised Congress Delegates’*n Christianity Today*, 26 septembre 2024. <https://www.christianitytoday.com/2024/09/lausanne-seoul-statement-theology-south-korea-evangelism-scripture-discipleship/>

<sup>14</sup> Ed Stetzer, ‘Responding to the Lausanne Seoul Statement: We Need a Greater Focus on Evangelism’s Place in the Holistic Mission’, in *Churchleaders*, 25 septembre 2024. <https://churchleaders.com/voices/497595-ed-stetzer-my-appeal-to-lausanne-dts.html>

<sup>15</sup> Je dois cette information à Rolf Kjøde, ‘The Seoul Statement, a Review,’ in *Vista*, Issue 46, décembre 2024. <https://vistajournal.online/>

budget de mission sur des projets de justice sociale plutôt que sur l'évangélisation et l'implantation d'églises. Pourtant, dans d'autres pays, l'Église peut avoir besoin d'être encouragée d'être tout aussi audacieuse pour dénoncer les injustices envers les pauvres, les femmes, les réfugiés, les demandeurs d'asile, et les handicapés<sup>16</sup>.

## Conclusion et recommandation

Voilà pour les omissions et les critiques. Malgré cela mon évaluation globale des documents de Séoul est positive. Je les recommande à un large public, aussi bien dans les milieux théologiques et missionnaires que dans les Églises. Ils représentent un travail considérable de réflexion, de consultation de spécialistes partout dans le monde, et de rédaction en équipe. La *Proclamation de Séoul* présente de manière émergente un modèle de mission prometteur qui a le potentiel de rassembler des théologiens et des praticiens porteurs de modèles et de focus différents : l'évangélisation avant tout, la mission intégrale, l'implantation d'Églises, l'approche missionnelle, la formation des disciples, etc. Quant au *Rapport*, j'encourage praticiens comme enseignants à tirer profit de l'excellent article théologique d'ouverture. De surcroît, les informations statistiques sur des tendances dans la mission mondiale seront pour eux une ressource considérable ainsi que les analyses des différents contextes de la mission fournies par les rapports régionaux, éclairantes – notamment celle de la région Europe.

---

<sup>16</sup> Jim Memory et Usha Reifsnyder, ‘As Seen From Europe – Reflections on the Fourth Lausanne Congress,’ in *Vista*, Issue 46, décembre 2024, un numéro spécialement dédié à la pertinence des déclarations pour le contexte européen. <https://vistajournal.online/>.